	OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIONNELS DE SANTE	
almerys innovation for life	Réf.:	Séverine FORESTIER
Date : 11/12/2015	Thème : Procédure de saisie des conventions Terciane	Version : 1.7

# PROCEDURE DE SAISIE DES CONVENTIONS TERCIANE



# OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIONNELS DE SANTE

# Thème : Procédure de saisie des conventions Terciane

Version: 1.7

1/ MOTIF D'INTERUPTION DE LA SAISIE DES CONVENTIONS :	3
2/ ENREGISTREMENT OU MODIFICATION DES INFORMATIONS DANS AGAPS:	8
2.1 Interlocuteur :	10
2.2 Logiciel :	12
2.3 Flux Terciane :	14
2.4 Informations bancaires :	19
2.5 Date de retour de la convention (onglet Conventions/Pratiques):	
2.6 Infos Terciane (onglet Terciane sur page d'identification):	
3/ PROCEDURE SI LE PS EST EN REFUS TP DANS AGAPS:	25
4/ ENVOI DES IDENTIFIANTS INTERNET TERCIANE:	29
4.1 Par mail :	32
4.2 Par fax :	33
4.3 Par courrier :	34
4.4 Vérification du groupe dans lequel se trouvent les identifiants internet dans AGAPS	

	OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIONNELS DE SANTE	
almerys innovation for life	Thème : Procédure de saisie des conventions Terciane	Version : 1.7

Les documents transmis par almerys peuvent être :

- Fiche de renseignement
- Convention
- Feuille de soins
- RIB

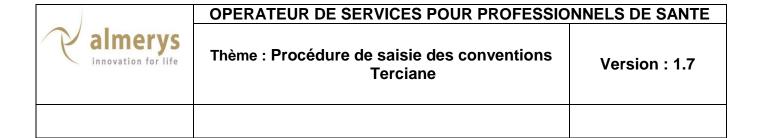
Les seuls documents qui devront être exploités par les opérateurs sont :

- Fiche de renseignement
- RIB

#### 1/ MOTIF D'INTERRUPTION DE LA SAISIE DE CONVENTION :

Dans certains cas, le sous-traitant ne peut pas effectuer la saisie :

- Si le document présenté n'est pas un dossier de conventionnement TERCIANE→ Incohérence Document – Tâche
- Lorsque 1 ou tous les documents sont illisibles (fiche de renseignement, RIB) → Document totalement illisible



Lorsque la fiche concerne un établissement hospitalier (0 en 3<sup>ème</sup> position sur le numéro Finess) → Convention Etablissement **T**ërciane FICHE DE RENSEIGNEMENT CONVENTIONNEMENT ETABLISSEJIENT DE SOINS

Afin de sécuriser nos échanges de données et vous garantir le pliement des sommes dues no compléter les zones ci-dessous - (\*) Zorés à renseigner obligatoirement Informations connues par TERCANE Informations modifi 10206 Informations modifiées par vos soins (1) CLINIQUE AMBROISE PARE
R AMBROISE PARE Code postal \* 54100 0826666656 0383987544 Fax admission Date de début d'exercice Convention Régime Obligator Personne à contacter pour la gestion du Tiers Payant Mme REISER Nadine Reiser Natine Facturation 03.55.68-55.78 03.83-93-50-14 Prénom \* Téléphone \*

> Modalités de transmission des factures (cochez la case choisie)

(1) En viue de metire à jour nos bases de données et afin de vous apporter un service de qualité, metri de nous indiquer toute information faisant l'objet d'une modification Cachet : Jinique Ambroise Poré Signature :

Rue Ant. nous Poré
54100 PJAN-CY
Tél. 08 26 66 65 67 Fox : 03 83 98 75 44
N° Sirret : 761 800 010 00024

Afin de nous permettre de vous faire parvenir vos remboursements, merci de nous retourner cette fiche de renseignement accompagnée d'un RIB par fax au 04 26 84 68 61
u par courrier à : TERCIANE
TSA 91205 72901 LE MANS Cedex 9

Pour tout complément d'informations ou si vous souhaitez un exemplaire de la convention Tiers Payant n'hésitez pas à nous contacter au n' n'idigo 0 825 330 334 (0,156/min)

Conformément à la loi informatique et Libentée du éjamvier 1878 modifiée, vous disposes d'un dout d'accès, de rectification et d'opposition (pour des moits légitimes)



Lorsque le PS a modifié ou indiqué un autre numéro de professionnel de santé dans la case
 « Numéro Assurance Maladie » sur la fiche de renseignement → N°AM corrigé par le PS

,	\		
		5/	./
		5/	160
Terciane	1		
ser de sécurios po	se Achanges de données et de vous	s garantir des remboursements dans les ous l'adresser aux coordonnées indiquées	
meilleurs délais, mer	ci de compléter cette fiche et de no ci-dessous	s garantir des temboursonnées Indiquées ous l'adresser aux coordonnées Indiquées	
* : données à renseigner o	bligatoirement	The second section of the sect	
FICHE DE RENSEIGNEM	ENT DONVENTIONNEMENT PROFESSION	NEL DE SANTE 876536	
	Informations connues par TERCIANE	thrormations a modifier	
Nom Prénom *	M CHARLES MICKAEL		
Adresse *	CHE DES OLIVETTES QUARTIER DES		
Code postal*	83136		
Ville *	ROCEARON		
Téléphone *	0494387427		
Fox		0494337854 priements.cogidoc.tarlongnetarin	
E-mall *		priements. co gidoc. Eculon gretation	(Woshing)
Numéro Assurance Maladie (1)	* 8360 <del>74526</del>	836083125	
Spécialité principale	24 - Infirmier(e)		
Enseigne / franchise			
Site internet			
Logiciel de télétransmission		iv = 1 + 4000	
Organisme concentrateur			
Oul sera notre contact Tiers	374		
Payant chez vous ?		BOULIENS	
		Blandine	
Prènom *		secrétaire	
Fonction		04 94 38 74 27	
Téléphone *			
E-mail ou fax*	Télétransmission par Organisme Concer	nirateur technique o	
Modelités de transmission des factures (cochez la case choisi		Factures papier 0	1
(1) Numero avec lequel vous e Conformement à l'article 27 de	e la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous	disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition auprès de , au 35 Boulevard Brune, 75014 Paris	
Cachet: 0	SLES Michaile	ignature :	
STOWN OF THE	CLES ICCIENT	10671)	
336	5074526		1
	Merci d'accompagner la fiche compl La convention signe	étée des pieces suivantes : ée + un RIB	1
1	Puis de nous retourne	r l'ensemble :	1
1	Soit par fax au 0 82 Soit par courrier à Terciane TSA 912		_
S	oit par courrier a Terciane TSA 9120	00 1200 1 77	

Pour tout complément d'Informations n'hésitez pas à nous contacter au n° Indigo 0 825 843 022 (0,15€/min) du lundi au vendredi de 8h à 19h

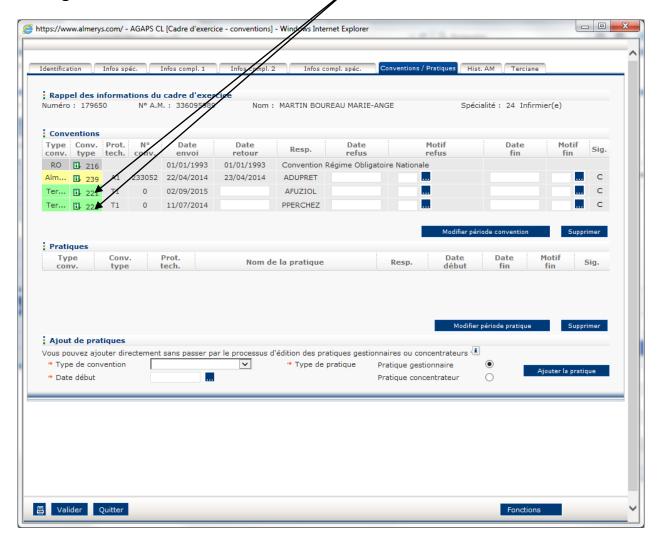


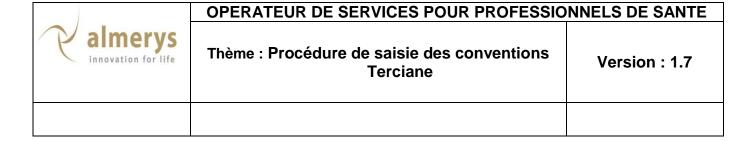
## OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIONNELS DE SANTE

Thème : Procédure de saisie des conventions Terciane

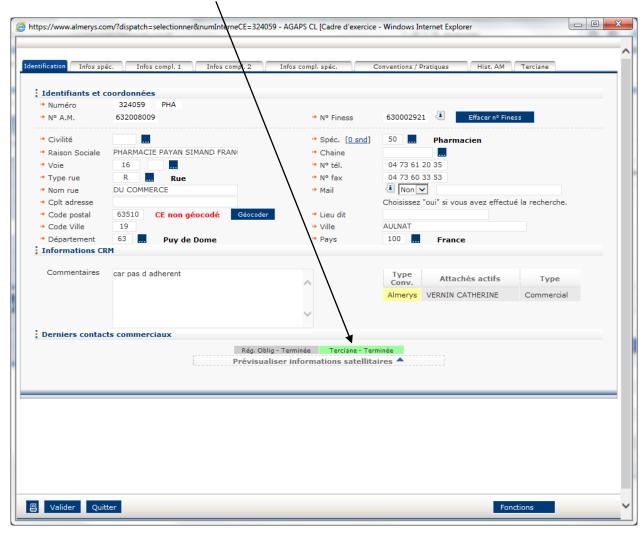
Version: 1.7

Lorsque que dans AGAPS apparaissent 2 lignes de conventionnement Terciane → Manque consigne





Lorsque le PS est en fin d'activité dans AGAPS → PS en fin d'activité dans AGAPS
 Rectangle vert Terciane-Terminée sur l'onglet « Identification »



Attention !!! Si le PS est en fin d'activité mais que le rectangle vert Terciane est « Terciane-Non retournée », la convention doit être saisie par l'opérateur.

Dans les autres cas ci-dessus, aucune saisie ne doit être effectuée par les opérateurs.

	OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIONNELS DE SANTE	
almerys innovation for life	Thème : Procédure de saisie des conventions Terciane	Version : 1.7

#### 2/ ENREGISTREMENT OU MODIFICATION DES INFORMATIONS DANS AGAPS:

A réception de la fiche de renseignement et du RIB du PS.

Critères à compléter ou modifier avec la fiche de renseignement :

- Sur l'onglet identification :
- Raison sociale
- Adresse
- Téléphone
- Fax
- Mail

# ATTENTION ! Bien veiller à retranscrire correctement les informations indiquées par le PS sur la fiche de renseignement

Si les informations telles que l'adresse, le téléphone, le fax ou le mail paraissent différentes de celles déjà présentes dans AGAPS mais ne sont pas assez lisibles, la fiche devra être retournée à almerys

- Dans la partie Fonctions :
- 1.1 Interlocuteur (case « Oui sera notre contact Tiers Payant chez vous ? » sur la fiche de renseignement)
- 1.2 **Logiciel** (case « Logiciel de télétransmission » sur la fiche de renseignement)
- 1.3 Flux Terciane (case « Modalités de transmission des factures (cocher la case choisie) » sur la fiche de renseignement)
- 1.4 Informations bancaires (RIB du PS)
- 1.5 La date de retour de la convention (onglet Conventions/Pratiques sur page d'identification dans AGAPS)
- 1.6 **Infos Terciane** (onglet Terciane sur page d'identification dans AGAPS)

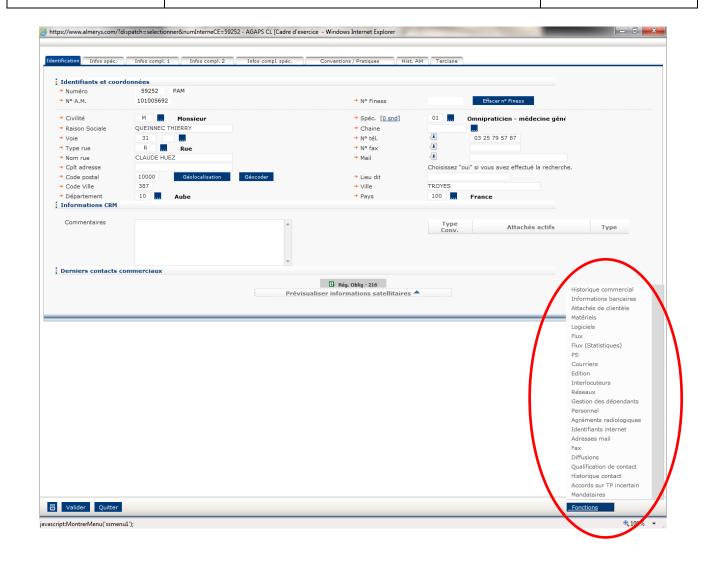
Si le PS a renseigné la case « site internet », la saisie de la convention + RIB devra être effectuée puis dans le reporting « Saisie des conventions Terciane par jour » la case commentaire sera complétée avec l'information suivante : « site internet à renseigner »

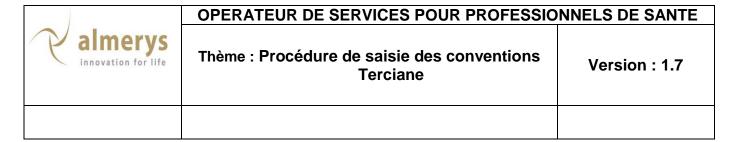


## OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIONNELS DE SANTE

## Thème : Procédure de saisie des conventions Terciane

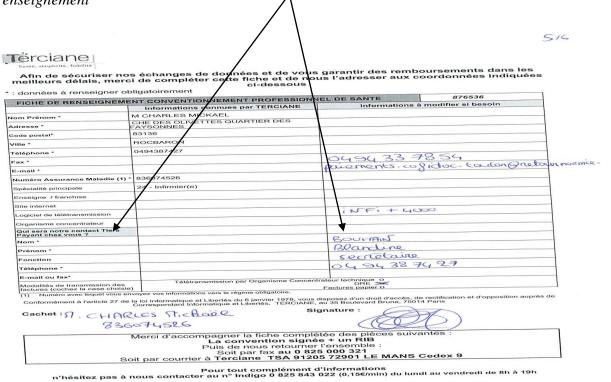
Version: 1.7



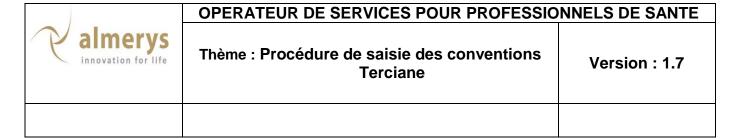


#### 2.1 Interlocuteur

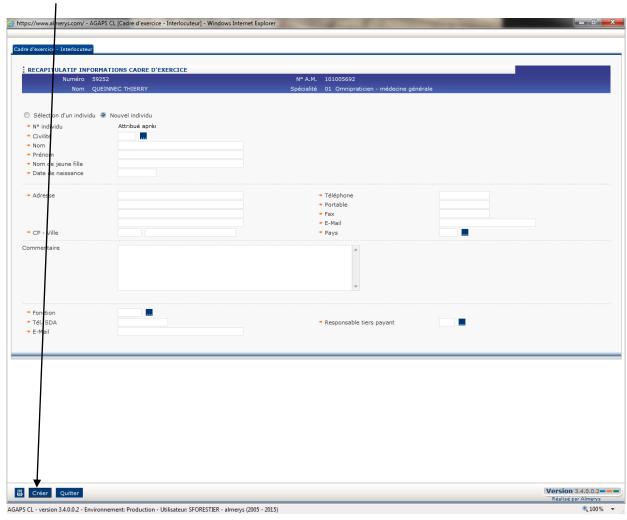
Si le PS a complété l'information dans la case« Qui sera notre contact Tiers Payant chez vous ? » sur la fiche de renseignement



Si l'information indiquée par le PS est illisible  $\rightarrow$  continuer le traitement de la fiche  $\rightarrow$  dans le reporting « Saisie des conventions Terciane par jour » indiquer dans la case commentaires : « interlocuteur illisible »



## Cliquer sur créer



#### Champs à renseigner:

#### Civilité

Nom

Prénom (si absent : indiquer un caractère du type . ou \*)

Adresse (si différente de celle présent sur la page d'identification)

Fonction (plusieurs choix possible en cliquant sur le pavé de recherche)

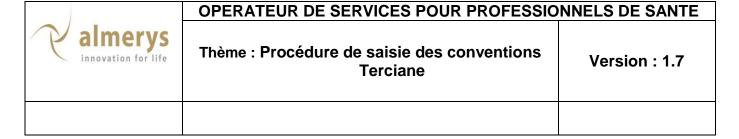
Téléphone/ Portable (si différent de celui présent sur la page d'identification)

Fax (si différent de celui présent sur la page d'identification)

E-Mail (si différent de celui présent sur la page d'identification)

Pays (100 pour la France ou 200 pour Monaco)

# ATTENTION : Si le PS a indiqué plusieurs interlocuteur, enregistrer chaque interlocuteur séparément



### 2.2 Logiciel:

Si le PS a complété l'information dans la case« Logiciel de télétransmission » sur la fiche de renseignement 516 Terciane des remboursements dans les ser aux coordonnées indiquées Afin de sécuriser nos échanges de données et de vous garanti meilleurs délais, merci de compléter cette fiche et de nous l'adre ci-dessous : données à renseigner obligatoirement MENT PROFESSIONNEL DE SANTE 876536 FICHE DE RENSEIGNEMENT CONVENTIONNI Informations connues par TERCIAI M CHARLES MICKAEL CHE DES OLIVETTES QUARTIER DES FAYSONNES Nom Prénom \* Ville \* prieme -mail 836074526 Qui sera notre contact Tier: Payant chez vous ? DULIANS Blandine secretaire 04 34 38 74 27 Téléphone ur technique O yez vos informations vers le régime obligatoire ormément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1976, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oppo Correspondant informatique et Libertés, TERCIANE, au 35 Boulevard Brune, 75014 Paris Cachet: 1. CHARLES TICHORE 836074526 Merci d'accompagner la fiche complétée des pièces suivantes :

La convention signée + un RIB

Puis de nous retourner l'ensemble :

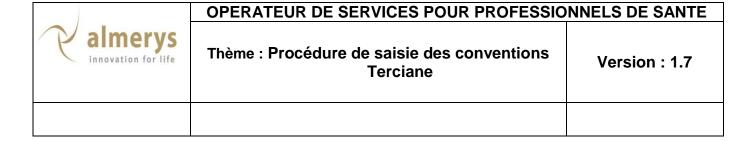
Soit par fax au 0 825 000 321

Soit par courrier à Terciane TSA 91205 72901 LE MANS Cedex 9 Pour tout complément d'informations n'hésitez pas à nous contacter au n° Indigo 0 825 843 022 (0,15€/min) du lundi au vendredi de 8h à 19h

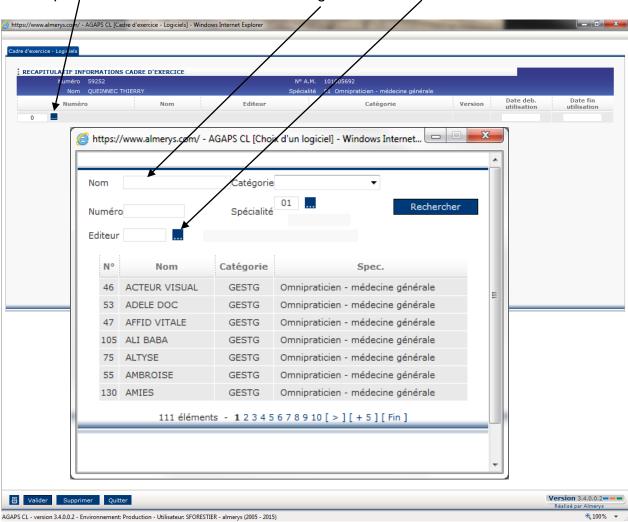
Si l'information indiquée par le PS est illisible  $\rightarrow$  continuer le traitement de la fiche  $\rightarrow$  dans le reporting « Saisie des conventions Terciane par jour » indiquer dans la case commentaires : « logiciel illisible »

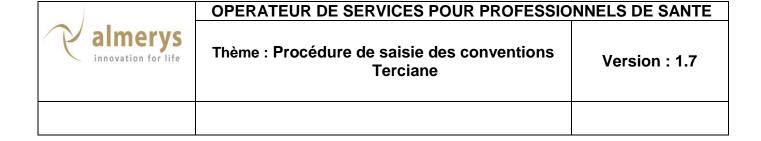
Si un logiciel est déjà présent dans AGAPS et différent de celui indiqué sur la fiche de renseignement, le logiciel déjà présent dans AGAPS devra être modifié :

- ajouter une date de fin d'utilisation au logiciel existant à J (date du jour)
- saisir le nouveau logiciel à J (date du jour)



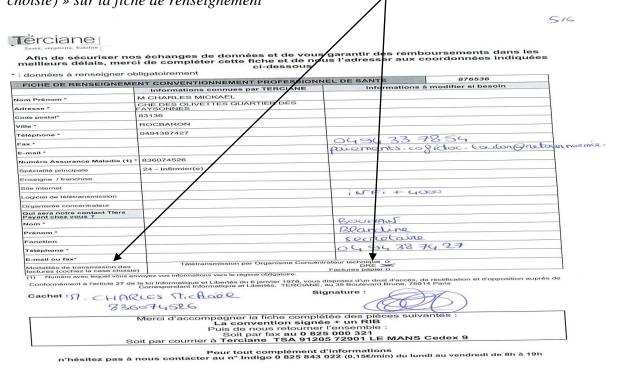
Cliquer sur le pavé et rechercher avec le nom du logiciel ou le nom de l'éditeur





#### 2.3 Flux:

Si le PS a complété l'information dans la case« Modalités de transmission des factures (cochez la case choisie) » sur la fiche de renseignement



Si un flux est déjà présent dans AGAPS et différent de celui indiqué sur la fiche de renseignement, le flux déjà présent dans AGAPS devra être modifié :

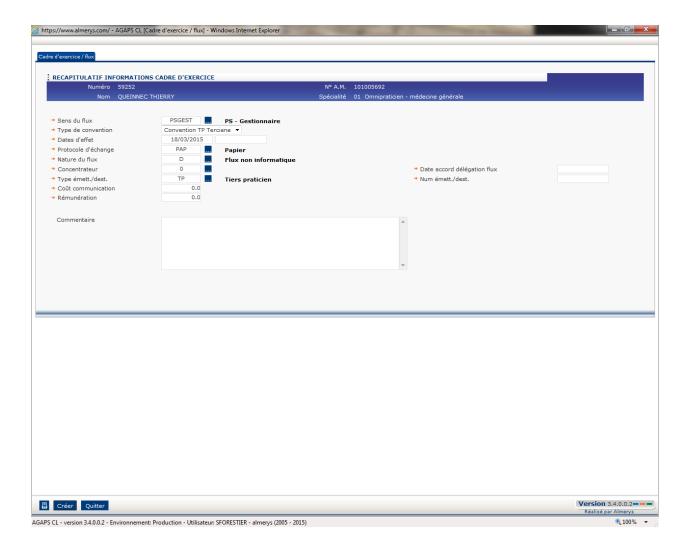
- ajouter une date de fin d'effet au flux existant à J (date du jour)
- saisir le nouveau flux à J (date du jour)

Si le PS a coché 2 flux différents, le flux renseigné dans AGAPS en priorité sera celui qui n'est pas « facture papier »

almerys innovation for life	OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIO  Thème : Procédure de saisie des conventions  Terciane	Version : 1.7

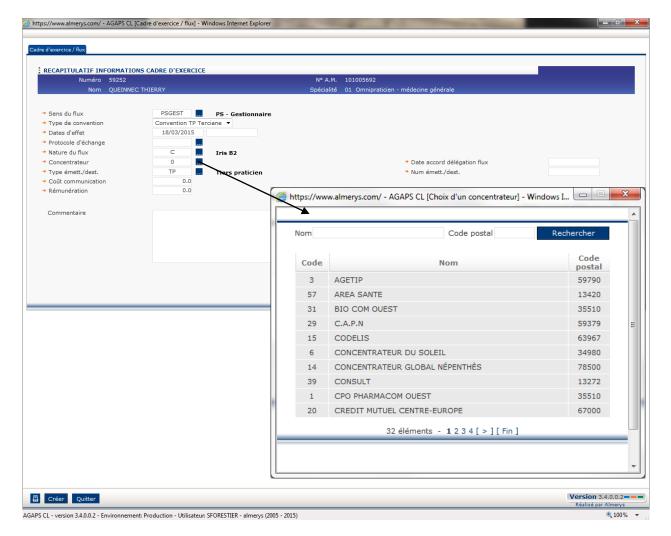
Comment renseigner les différents flux dans AGAPS :

## - Facture papier



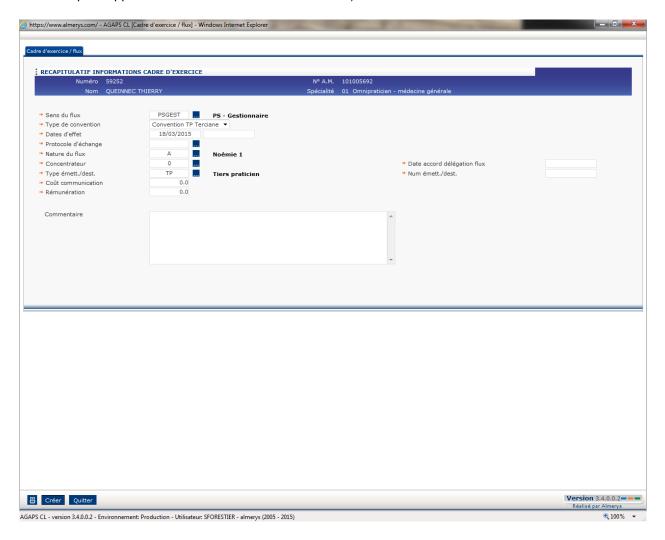


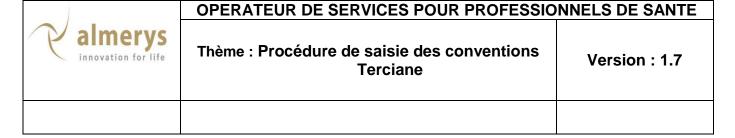
Télétransmission par Organisme Concentrateur technique (concerne les laboratoires, pharmacies, opticiens, audioprothésistes, centres de santé)
Le nom du concentrateur utilisé doit être indiqué par le PS sur la fiche de renseignement dans la case « Organisme Concentrateur », si la case n'est pas renseignée et que le PS a coché la case Télétransmission par Organisme Concentrateur technique, ne pas renseigner le flux



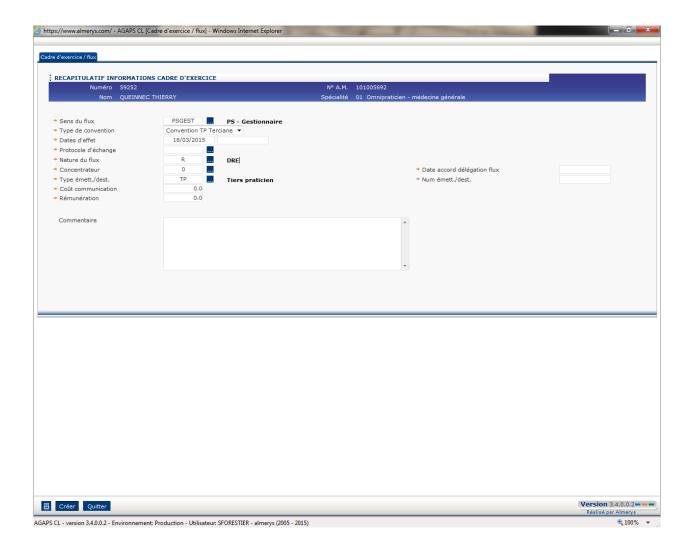


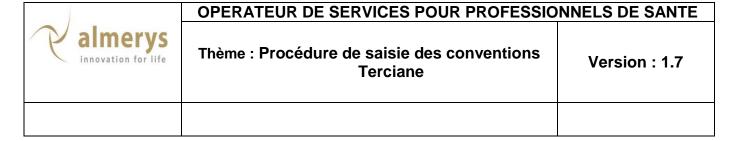
- **Circuit noémie** (cette modalité de transmission des factures n'apparait plus sur les fiches de renseignements mais elle peut apparaître sur certaines anciennes fiches)





#### DRE ou Télétransmission directe



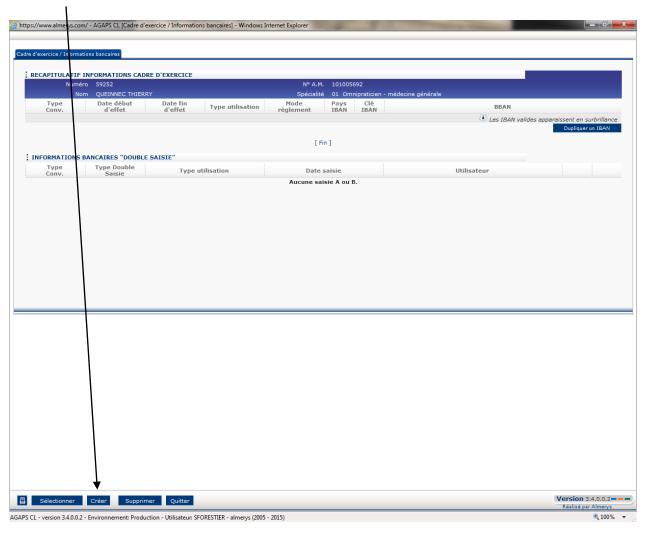


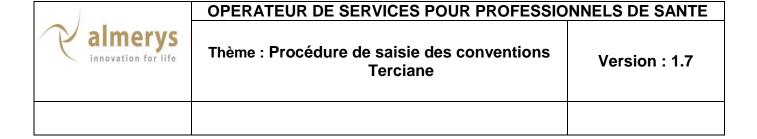
# 2.4 Informations bancaires:

# Vérifier si le RIB est déjà enregistré :

- Si aucun RIB n'est présent dans AGAPS :

# Cliquer sur créer

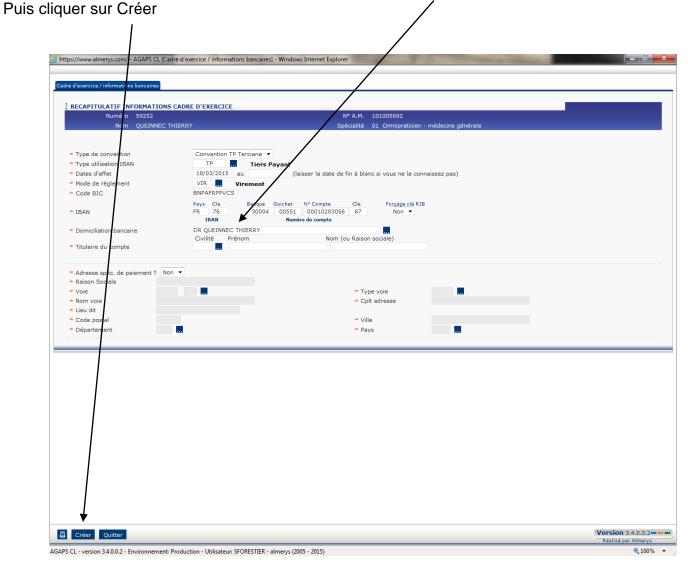


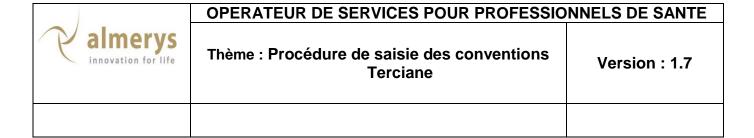


### Champs à compléter :

- Type de convention (toujours Convention TP Terciane)
- Type utilisation IBAN (toujours TP)
- Dates d'effet (indiquer toujours la date du jour où l'on saisit le RIB)
- Mode de règlement (toujours VIR)
- Code BIC (ATTENTION A BIEN RETRANSCRIRE CORRECTEMENT)
- IBAN

- Domiciliation bancaire : Attention! saisir le titulaire du compte dans ce champ

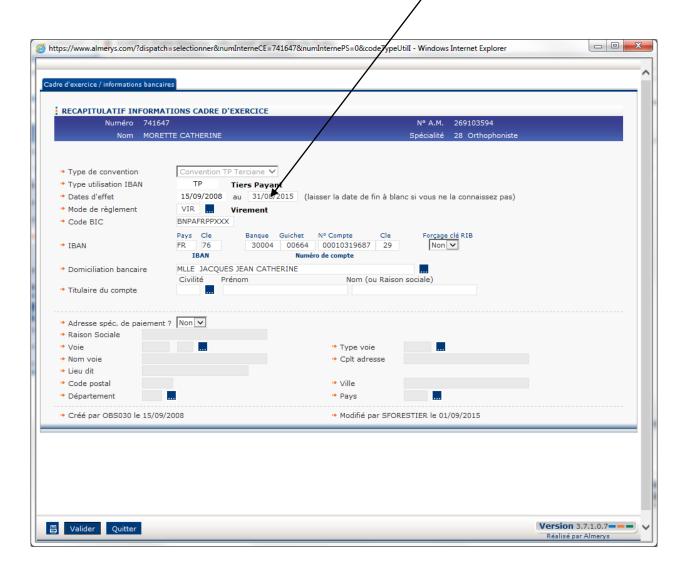


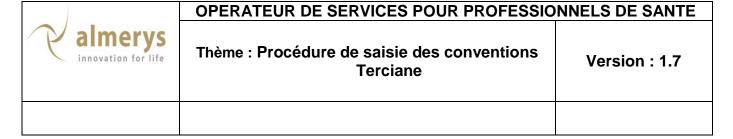


- Si le RIB est déjà présent dans AGAPS :

S'il est identique à celui reçu  $\rightarrow$  aucune action, passer aux l'actions suivantes (1.5...)

S'il est différent  $\rightarrow$  effectuer la modification dans AGAPS  $\rightarrow$  Ouvrir le RIB déjà présent en double-cliquant sur le RIB  $\rightarrow$  Renseigner la date de fin d'effet du RIB à J-1 puis valider

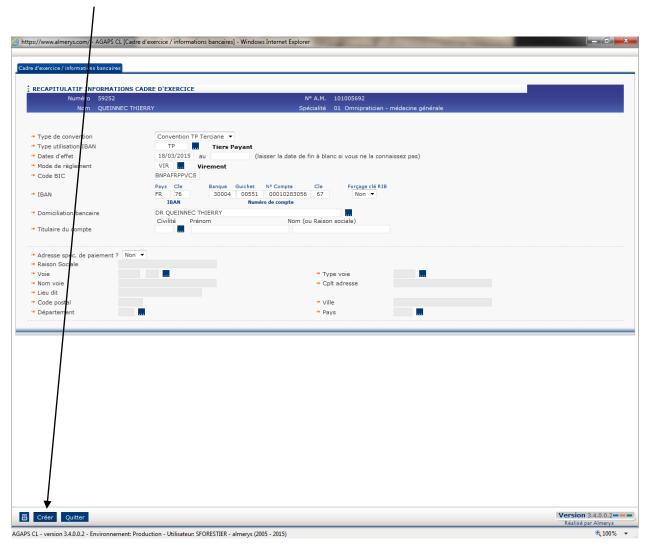


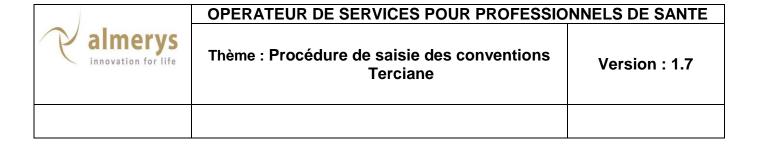


#### Saisir le nouveau RIB:

# Champs à compléter :

- Type de convention (toujours Convention TP Terciane)
- Type utilisation IBAN (toujours TP)
- Dates d'effet (indiquer toujours la date du jour où l'on saisit le RIB)
- Mode de règlement (toujours VIR)
- Code BIC (ATTENTION A BIEN RETRANSCRIRE CORRECTEMENT)
- IRAN
- Domiciliation bancaire : **Attention! saisir le <u>titulaire du compte</u> dans ce champ** Puis cliquer sur Créer

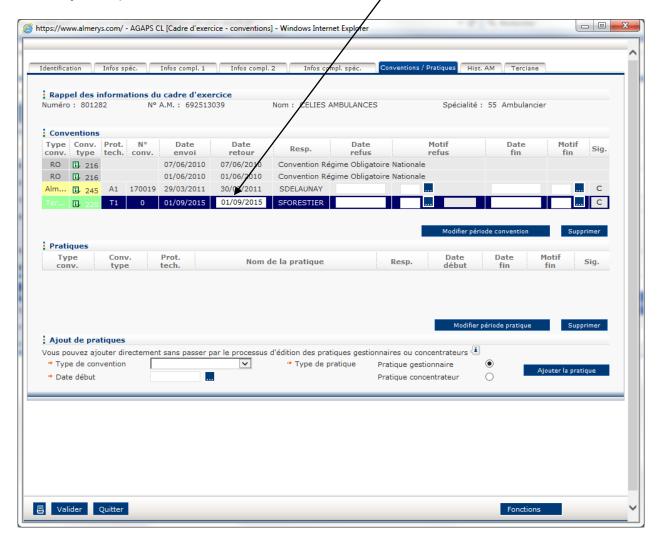


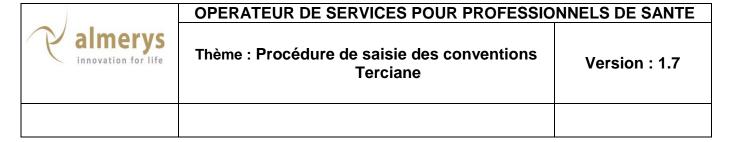


2.5 La date de retour de la convention (onglet Conventions/Pratiques)

ATTENTION : Aucune ligne de convention Terciane ne doit être supprimée ou créé dans AGAPS.

Compléter la date de retour de convention avec la date du jour de la saisie de la convention si la date n'a pas été déjà complétée



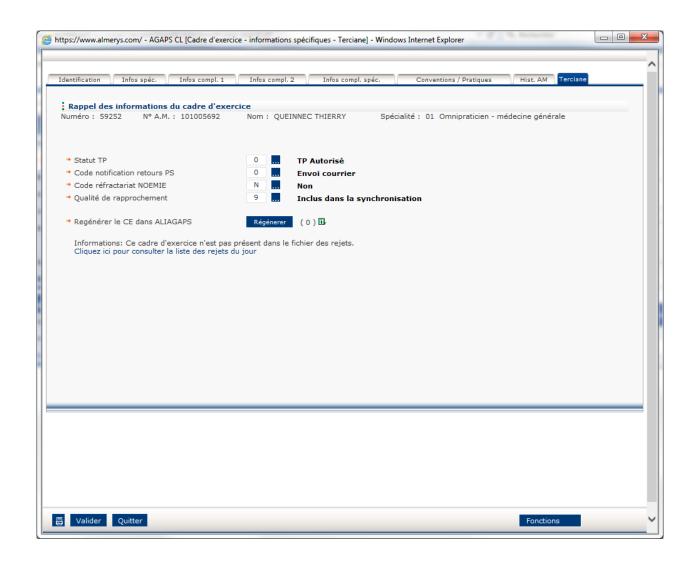


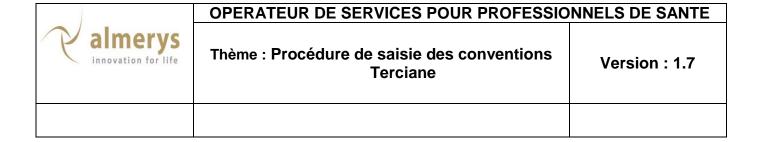
2.6 Infos Terciane (onglet Terciane sur page d'identification):

## Champs à compléter ou modifier :

- Statut TP: 0
- Code réfractariat NOEMIE : N
- Qualité de rapprochement : 9

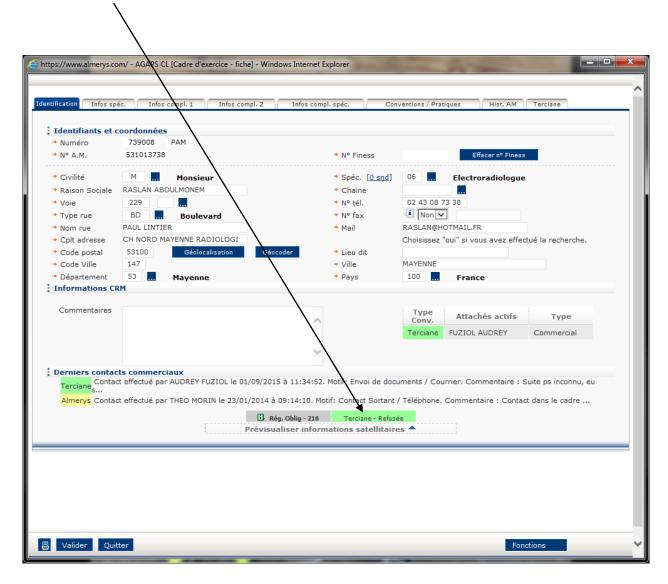
A la fin de la saisie de la convention, si le dossier était complet, les infos Terciane doivent toujours être comme ci-dessous.

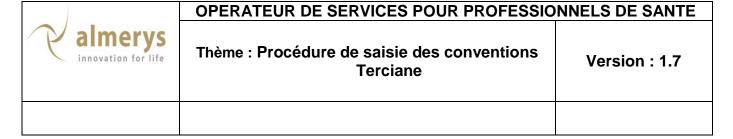




#### 3/ PROCEDURE SI LE PS EST EN REFUS TP DANS AGAPS:

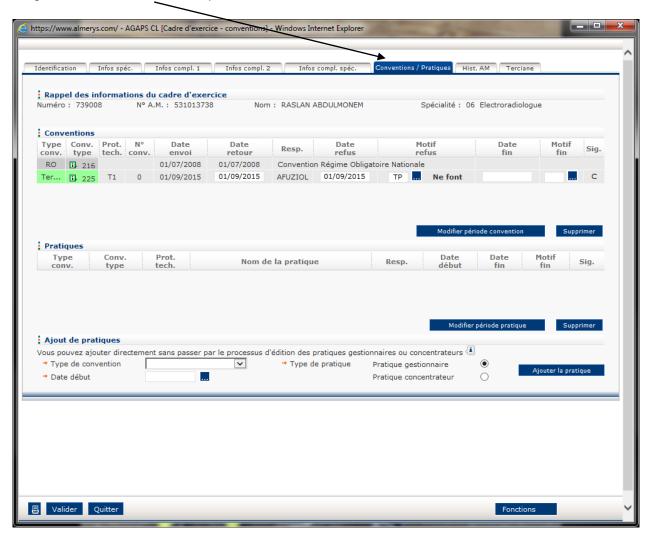
Si le PS est en refus de Tiers Payant dans AGAPS :

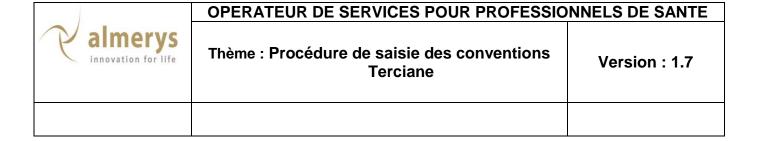




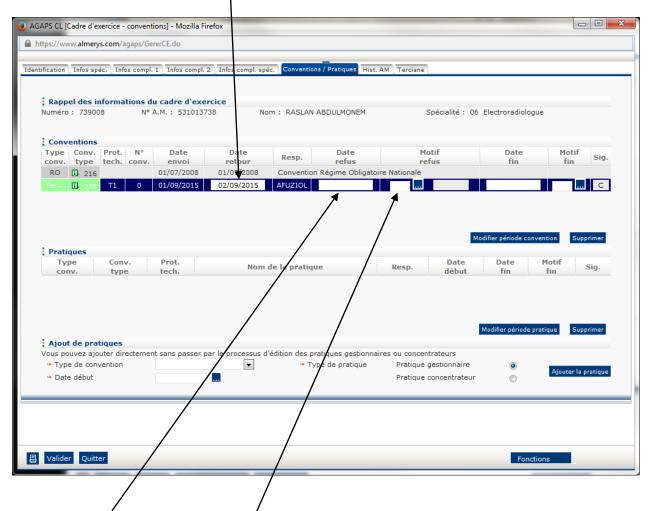
Effectuer d'abord la saisie ou la modification du RIB puis :

Dans l'onglet « Conventions/Pratiques »

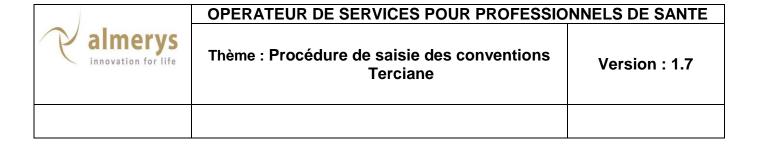




Supprimer la **date de retour** présente dans AGAPS et la remplacer par la **date du jour** (dans certains cas, la date de retour ne sera pas modifiable, elle sera donc conservée)



Supprimer la date de refus et le Motif de refus



## Dans l'onglet « Terciane » :

En cas de PS en refus de TP, les infos Terciane sont :

- Statut TP:8

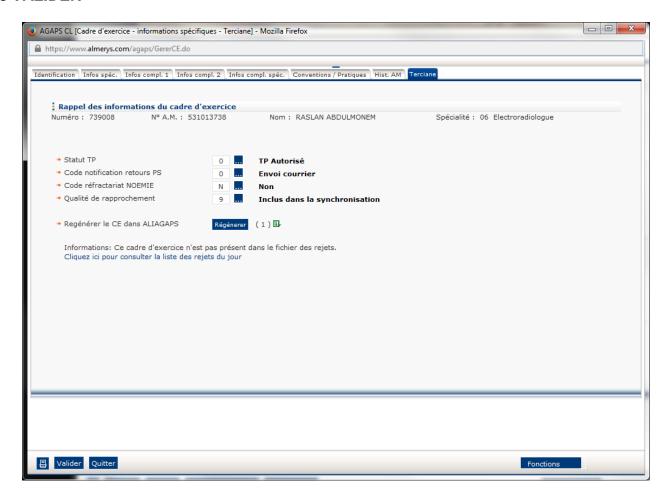
Code réfractariat NOEMIE : OQualité de rapprochement : 9

Après avoir supprimé le refus de TP dans l'onglet « convention/pratique », les infos Terciane devront être :

- Statut TP:0

Code réfractariat NOEMIE : NQualité de rapprochement : 9

### Puis VALIDER

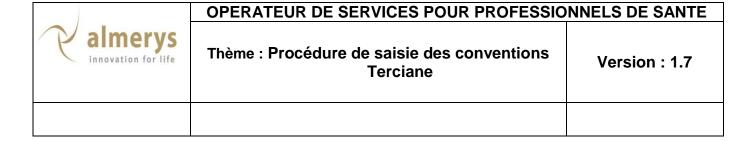


	OPERATEUR DE SERVICES POUR PROFESSIONNELS DE SANTE	
almerys innovation for life	Thème : Procédure de saisie des conventions Terciane	Version : 1.7

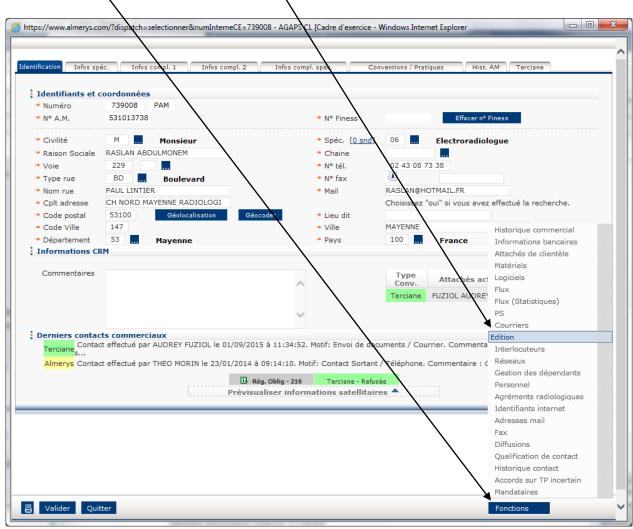
#### 4/ ENVOI DES IDENTIFIANTS INTERNET TERCIANE:

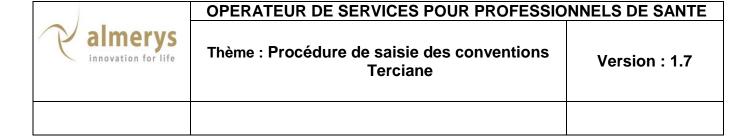
Après chaque saisie de convention (même si le RIB était déjà présent dans la fiche AGAPS), l'opérateur devra adresser les identifiants internet au PS.

- Si l'adresse mail a été renseignée par le PS sur fiche de renseignement: les opérateurs doivent comparer attentivement le mail présent dans AGAPS et celui présent sur la fiche de renseignement et corriger celui d'AGAPS si nécessaire avant l'envoi des identifiants au PS par mail.
- Si l'adresse mail n'a pas été renseignée par le PS sur la fiche de renseignement mais qu'elle est présente dans AGAPS: les opérateurs doivent vérifier comment les documents ont été adressés au PS, cette information est indiquée sur le bas de la page d'identification d'AGAPS dans la partie "Derniers contact commerciaux", il est noté "envoi de document" et le média utilisé (courrier électronique, courrier, fax):
  - si les documents ont été envoyés par courrier électronique → l'envoi des identifiants doit être fait par mail
  - si les documents ont été envoyés par courrier → l'envoi des identifiants doit être fait par courrier
  - si les documents ont été envoyés par fax → l'envoi des identifiants doit être fait par fax
- Si ni le mail, ni le fax du PS n'est renseigné, envoyer les identifiants par courrier.
- L'opérateur devra ensuite s'assurer que les identifiants internet sont bien dans le bon « groupe » dans AGAPS (voir page 35).

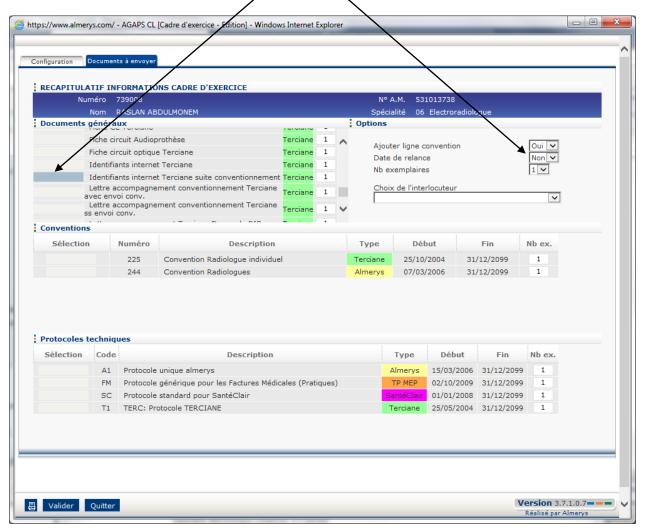


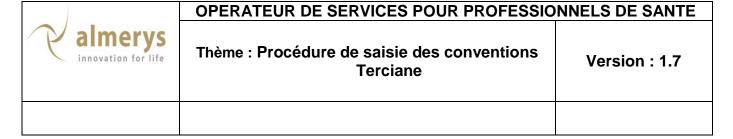
Dans la partie « Fonction » cliquer sur Edition





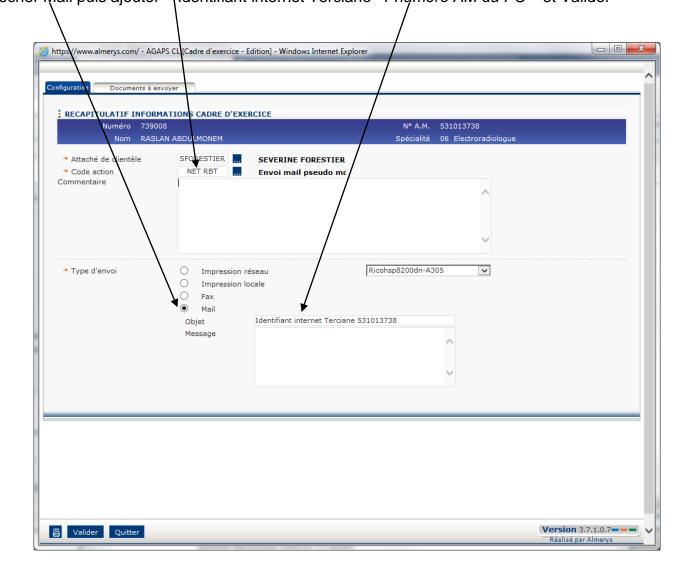
Renseigner le champ « Date de relance » à NON Dans les documents généraux, cocher « Identifiants internet Terciane suite conventionnement »

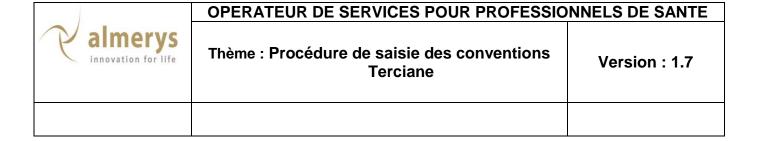




#### 4.1 Par MAIL

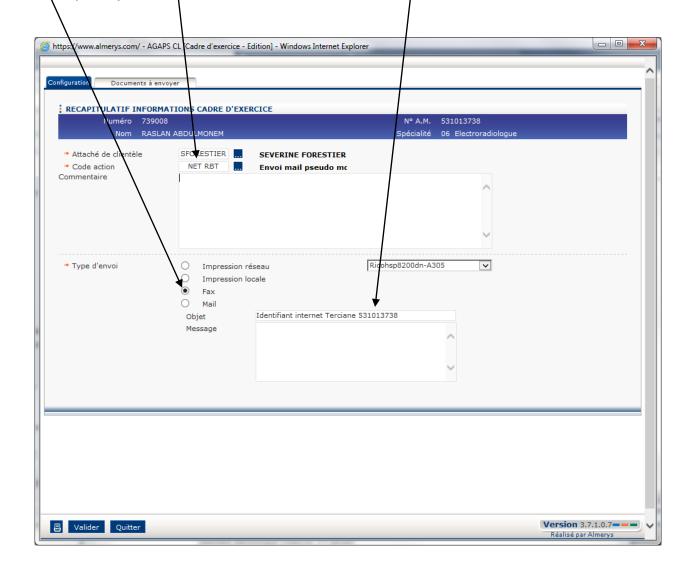
Si l'adresse mail du PS a été indiquée sur la fiche de renseignement Compléter le champ Code action par le code : **NET RBT** Cocher Mail puis ajouter « Identifiant internet Terciane + nyméro AM du PS » et Valider

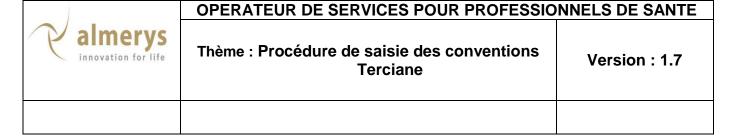




#### 4.2 Par fax

Compléter le champ Code action par le code : **NET RBT**Cocher Fax puis ajouter « dentifiant internet Terciane + numéro AM du PS » et Valider



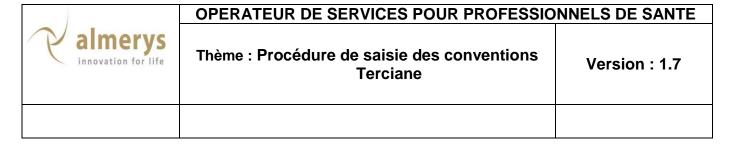


#### 4.3 Par courrier

Compléter le champ Code action par le code : NET RBT Cocher Impression réseau puis Valider - - X https www.almerys.com/ - AGAPS CL [Cadre d'exercice - Edition] - W dows Internet Explorer Documents à envoyer RECAPITULATIF INFORMATIONS CADRE D'EXE Numéro 739008 N° A.M. 531013738 om RASLAN ABDULMONEM Spécialité 06 Electroradiolo SFORESTIER Attaché de clie SEVERINE FORESTIER NET RBT Code action Envoi mail pseudo mo Commentaire Ricohsp8200dn-A305 Type d'envoi Impression locale 0 Mail Objet Message Ualider Quitter Version 3.7.1.0.7

Les courriers seront édités sur l'imprimante de almerys et mis sous plis par le service conventionnement.

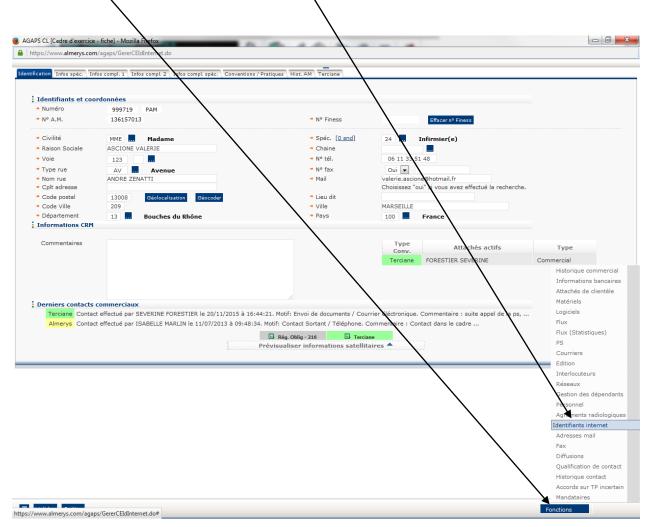
Réalisé par Almerys

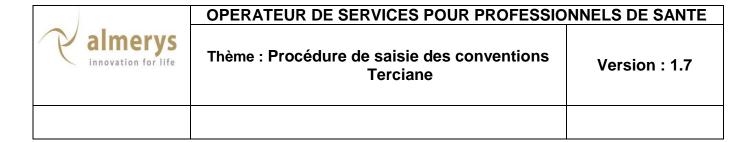


4.4 Vérification du groupe dans lequel se trouvent les identifiants internet dans AGAPS

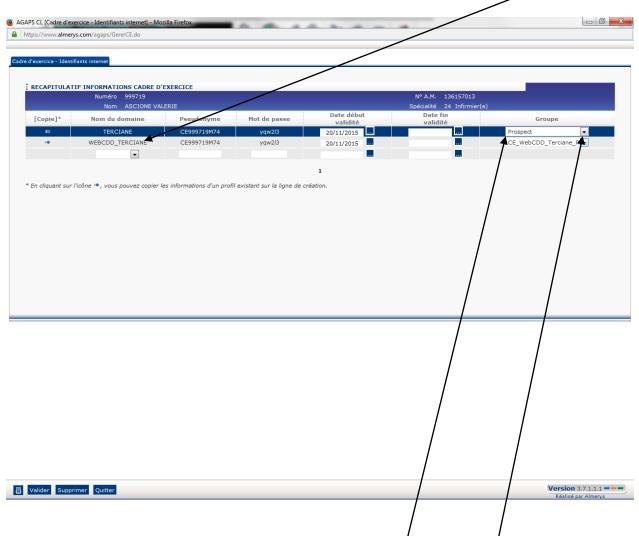
Après avoir envoyé les identifiants internet au PS, l'opérateur devra vérifier dans AGAPS le groupe dans lequel se trouvent les identifiants.

Dans la partie « Fonction » cliquer sur Identifiants internet





Les identifiants Terciane se trouvent sur la ligne dont le « nom de domaine » est Terçiane.



Les identifiants ne doivent jamais être dans le groupe « Prospect ».

Si lors de la vérification par l'opérateur, les identifiants sont dans le groupe « Prospect », il faut impérativement modifier le groupe en cliquant sur le menu déroulant à droite du champ.

Sélectionnez le groupe :

- Soit « Cadre d'exercice »
- Soit « Dentiste conventionné Terciane »